

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation

07/04/2023

Date de l'affichage

07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-neuf heures, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Mormant, sous la Présidence de Monsieur Yannick GUILLO, Président.

Étaient Présents

Didier BALDY, Michel BILLOUT, Gilles BOUDOT, Jean-Jacques BRICHET, Frédéric BRUNOT, Christian CIBIER, Sébastien COUPAS, Jean-Marc DESPLATS, Eliane DIACCI, Sébastien DROMIGNY, Philippe DUCQ, Aymeric DUROX, Marcel FONTELLIO, Charlie GABILLON, Yannick GUILLO, Serge HAMELIN, Ghislaine HARSCOËT, Fabrice HOULIER, Brigitte JACQUEMOT, Clotilde LAGOUTTE, Alban LANSELLE, Nolwenn LE BOUTER, Édith LION, Christophe MARTINET, Farid MÉBARKI, Nadia MEDJANI, Pierre-Yves NICOT, Francis OUDOT, Pierre PERRET, Aurélie POLESE, Sylvie PROCHILLO, Angélique RAPPAILLES, Frédéric ROCHER, Stéphanie SCHUT, Jean-Sébastien SGARD, Joëlle VACHER.

Absents excusés représentés

Davy BRUN par Sébastien COUPAS, Carine CALMON PLANTIN par Yannick GUILLO, Sylvain CLÉRIN par Brigitte JACQUEMOT, Mohamed KHERBACH par Michel BILLOUT, Gilbert LECONTE par Jean-Jacques BRICHET, Suzanna MARTINET par Philippe DUCQ, Jean-Yves RAVENNE par Frédéric ROCHER, Alain THIBAUD par Sébastien DROMIGNY

Absent

Néant

44 conseillers communautaires en exercice : 36 présents et 8 représentés à la séance.

Monsieur Pierre-Yves NICOT est nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le **26 AVR. 2023**

ID : 077-247700701-20230413-2023_55_13-DE

2023/55-13- OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF M49 SPANC – EXERCICE 2023

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe du service public d'assainissement non collectif,

Vu la commission des finances du 14 mars 2023,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget M49 SPANC présenté par Monsieur Jean-Marc DESPLATS, 8ème vice-président chargé du service public d'assainissement non collectif et environnement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Précise que le vote du budget M49 SPANC est détaillé.

ARTICLE DEUX :

Décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023 du budget M49 SPANC tel que décrit dans le document annexé et équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	101 334,76 €	101 334,76 €
Investissement	725 250,53 €	725 250,53 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	89 334,76 €
65	Autres charges de gestion courante	2 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
022	Dépenses imprévues	6 500,00 €
Total dépenses de fonctionnement		101 334,76 €

Chapitres	Libellés	Montant
70	Ventes de produits fabriqués	90 755,20 €
77	Produits exceptionnels	4 460,00 €
002	Résultat reporté	6 119,56 €
Total recettes de fonctionnement		101 334,76 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	Montant
020	Dépenses Imprévues	39 490,53 €
45	Opérations pour compte de tiers	660 000,00 €
	Restes à réaliser	25 760 €
Total dépenses d'investissement		725 250,53 €

Chapitres	Libellés	Montant
45	Opérations pour compte de tiers	510 000,00 €
001	Solde d'exécution reporté	215 250,53 €
Total recettes d'investissement		725 250,53 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 13 avril 2023

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le **26 AVR. 2023**
ID : 077-247700701-20230413-2023_55_13-DE

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le 26 AVR. 2023

ID : 077-247700701-20230413-2023_55_13-DE